

EDITO

CONSTRUIRE UN AVENIR SANS DÉCHET

Comme à son habitude, ce numéro 32 du Sidefage Infos vient marquer l'arrivée du printemps mais aussi, cette l'année 2014, le temps des élections municipales et intercommunales. Une boucle se ferme et une autre va s'ouvrir.

Je tiens donc, au nom du Comité Syndical et plus particulièrement au nom du Bureau Exécutif, pour clore cette période de 6 ans, à remercier toute l'équipe du Sidefage et plus largement, l'ensemble des partenaires et des usagers pour leur engagement quotidien vers l'objectif de valorisation maximum de tous les déchets du territoire.

L'ensemble Prévention - Tri - Valorisation du Sidefage fonctionne bien aujourd'hui car, ensemble, nous réussissons depuis dix ans à faire diminuer sans cesse la part des déchets ménagers incinérés et à augmenter la part de déchets recyclés. Nous en sommes très fiers mais le travail doit continuer.

Au travers de votre lecture, nous espérons vous faire partager, une fois encore, l'énergie et l'implication que le syndicat déploie à vos côtés.

Merci à tous.

*François Python
Président*

ET LA VALLÉE SERA ENCORE PLUS VERTE...

AVEC 50% DES DÉCHETS DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES QUI DEVRAIENT ÊTRE RECYCLÉS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE ESPÈRE TOUJOURS VOIR SES HABITANTS S'IMPLIQUER DAVANTAGE DANS LE TRI DE SES DÉCHETS. POUR L'AIDER, LE SIDEFAGE ORGANISE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN PORTE À PORTE CE PRINTEMPS.

La dernière étude du contenu des ordures ménagères de la Vallée Verte montre qu'une belle progression est possible, aussi bien en termes de quantité de tri que de qualité. La moitié des déchets jetés pourraient avoir une seconde vie ! 40 kg, par an et par habitant, de papier et de cartonnets sont encore privés d'avenir.

Pour informer et encourager la population à renforcer son geste de tri, le Syndicat Intercommunal de Gestion des Déchets du Faucigny - Genevois - Pays de Gex - Pays Bellegardien - Haut Bugey, part à la rencontre des usagers en missionnant un groupe d'ambassadeurs du tri, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Répondre aux questions, offrir un sac-cabas pour transporter ses déchets recyclables, expliquer les consignes de tri, présenter la pratique du compostage, encourager les comportements préventifs, tels sont leurs objectifs !

Ces ambassadeurs du tri se présenteront au domicile des habitants entre le 3 mars et le 30 avril 2014. Si vous êtes concernés par cette opération, merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil !



EN MILLE ET UNE PAILLETES !

L'INDUSTRIE DE VALORISATION DE LA MATIÈRE PLASTIQUE PROGRESSE CHAQUE JOUR D'AVANTAGE ET PERMET DÉSORMAIS DE REFABRIQUER UNE BOUTEILLE PLASTIQUE AVEC UNE BOUTEILLE PLASTIQUE. DÉCOUVERTE...



Les bouteilles et flacons en plastique sont fabriqués à partir de pétrole. Leur recyclage permet donc d'économiser cette ressource naturelle qui se raréfie. Or, tout commence par un simple petit geste quotidien, que chacun peut effectuer à la maison.

D'ABORD LE TRI

La grande chaîne du recyclage ne peut commencer sans l'implication de la population. Encore aujourd'hui, seule une bouteille achetée sur deux est triée. Chaque foyer doit apporter ses bouteilles et flacons en plastique dans le conteneur bleu le plus proche de son domicile. Une fois collectés, ceux-ci sont séparés par matière dans un centre de tri : d'un côté, le PET (Polytéréphtalate d'éthylène) facilement reconnaissable par sa transparence et de l'autre, le PEHD (Polyéthylène Haute-densité) plus opaque. Chacune des catégories de plastique est ensuite compactée en grosse balle puis acheminée vers des usines de régénération.

LAVAGE ET BROYAGE

Les bouteilles en PET vont d'abord subir un lavage à haute température pour retirer toute trace d'étiquette ou de colle. Une fois propres, elles sont broyées en fines paillettes puis plongées dans de l'eau. Le PET des bouteilles coule et le PEHD des bouchons flotte. On peut donc facilement les séparer à ce stade du processus de valorisation. Les paillettes de PET et de PEHD sont alors séchées et rejoignent des silos de conditionnements, où leur granulométrie est vérifiée pour qu'elle corresponde aux besoins des usines de plasturgie. Elles deviendront des rembourrages de couette, des vêtements, des tuyaux, des caddys... Il faut par exemple 16 bouteilles en PET pour fabriquer un oreiller.



JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :

- Boîtes de conserve, cannettes vides
- Barquettes aluminium bien vidées
- Aérosols vides
- Bouteilles vides d'eau, de lait, d'huile ménagères
- Flacons vides de produits ménagers, shampoing

ASTUCE :

ON TRIE SEULEMENT LE PLASTIQUE EN FORME DE BOUTEILLE ET N'AYANT PAS CONTENU DE PRODUIT TOXIQUE. N'OUBLIEZ PAS DE BIEN VIDER.



RETOUR À L'ALIMENTAIRE

Plus surprenant aujourd'hui, à l'exemple du recyclage d'une bouteille de verre qui permet de refabriquer une bouteille de verre, l'industrie de régénération du PET permet maintenant le fameux « bottle to bottle ». Grâce à une technique de chauffage puis de filtration, les paillettes de PET sont à nouveau compatibles avec une utilisation alimentaire. C'est une aubaine pour les fabricants d'eau minérale. En effet, la France est le plus gros fabricant et consommateur d'eau en bouteilles. Cette recyclabilité nouvelle sécurise les approvisionnements en paillettes à un échelon local et permet de faire des économies : il faut compter 1,9 kg de pétrole brut pour fabriquer 1kg de PET, sans compter le coût de transformation !



LES CHIFFRES DU SIDEFAGE EN 2013



Aluminium
23 tonnes



Brique alimentaire
114 tonnes



Ordures ménagères
100 357 tonnes



Boîte de conserve (acier)
198 tonnes



Verre
10 980 tonnes



Papier
7572 tonnes



PEHD
318 tonnes



PET
840 tonnes

A l'heure actuelle, d'autres tests sont menés à grande échelle pour tenter de recycler tous les objets en plastique de notre quotidien. La complexité des différents types de plastiques rend difficile leur valorisation. Mais nous pouvons compter sur la créativité et la ténacité des scientifiques et des techniciens. Ils trouveront bientôt une solution environnementale et économique applicable partout et pour tous !



ECO-CONTRIBUTION ? KÉSAKO ?

NÉE DE LA NÉCESSITÉ DE PRENDRE EN COMPTE DES EXIGENCES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONCEPTION ET LA FABRICATION DE PRODUITS ET DE LA VOLONTÉ D'AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS, L'ÉCO-CONTRIBUTION NE CESSE DE SE DÉVELOPPER. MAIS EN QUOI CONSISTE-T-ELLE EXACTEMENT ? ET QUI SONT LES ÉCO-CONTRIBUTEURS ?



Les consommateurs voient apparaître sur les étiquettes des produits qu'ils achètent une rubrique spécifique indiquant le coût de l'Eco-contribution, encore appelée Eco-participation.

Ces vocables regroupent l'ensemble des contributions obligatoires liées à l'introduction ou à la production d'un certain nombre de produits générateurs de déchets dont la liste est fixée par des textes réglementaires. Le mécanisme fondamental est le suivant : tout producteur, importateur ou distributeur de produits doit contribuer financièrement ou en nature à la mise en place d'un dispositif permettant l'élimination des déchets générés. C'est ce qu'on appelle la « Responsabilité Elargie du Producteur ».

VIE ET MORT D'UN PRODUIT

Le principe fondamental de la « Responsabilité Elargie du Producteur (REP) est de rendre le producteur initial solidairement responsable des effets de la vie et de la mort de son produit.

Ce producteur « responsabilisé » est amené à financer la gestion de ses déchets en aval. Il est ainsi conduit à prendre conscience des coûts induits par son activité en termes de déchets finaux. Cela doit l'inciter à réduire la quantité et la nocivité des déchets à la source par l'éco-conception de ses produits. En effet, plus l'impact environnemental du produit mis sur le marché est important, plus l'Eco-contribution sera importante.

ETRE CONSOMM'ACTEUR

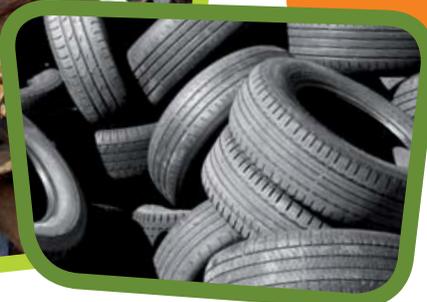
Cette éco-contribution doit être affichée séparément sur les étiquettes des produits mis en vente. Le but de cet affichage spécifique est de responsabiliser le consommateur lors de son acte d'achat. Lorsqu'il choisit un produit, il est informé du coût environnemental de ce qu'il achète. Il peut ainsi, en toute conscience, privilégier un produit moins dommageable pour l'environnement. Plus le producteur fabrique son produit avec un souci de son impact environnemental amont et aval, plus l'éco-contribution est faible et plus le consomm'acteur le choisira.



ECO-CONTRIBUTION ET RECYCLAGE

Un fois le produit arrivé en fin de vie, il faut encore qu'il rejoigne la filière où il pourra être le mieux recyclé et valorisé. Si certains magasins se chargent de la récupération des objets, comme par exemple les équipements électroniques et électriques, les piles ou les lampes et néons, il est souvent plus simple pour la population d'apporter ces déchets dans une déchèterie, gérée par sa collectivité territoriale. Celle-ci se chargera alors de son transport vers sa filière de recyclage. Via un « Eco-organisme », l'éco-participation sera alors reversée en partie à la collectivité qui a contribué à la valorisation du déchet.

Si tous les produits mis sur le marché ne sont pas encore concernés par l'Eco-contribution, les associations de collectivités territoriales gestionnaires des déchets en France se battent quotidiennement pour que tous les producteurs et revendeurs soient responsabilisés par les déchets qu'ils engendrent. Les dernières victoires ont été l'éco-participation sur les meubles usagés et les textiles. Ainsi, le coût de valorisation et d'élimination des déchets n'est plus uniquement supporté par le contribuable. Et c'est bien normal...



LES DÉCHETS CONCERNÉS PAR L'ÉCO-CONTRIBUTION

- Les déchets d'emballages ménagers
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les véhicules hors d'usage
- Les déchets de pneumatiques
- Les déchets de piles et accumulateurs
- Les textiles usagés
- Les déchets de papiers graphiques
- Les médicaments non utilisés
- Les huiles moteurs usagées
- Les fluides frigorigènes fluorés
- Les déchets d'éléments d'ameublement

En complément, un certain nombre de filières se sont mises en place de manière volontaire :

- Les déchets de l'agro-fourriture
- Les déchets de cartouches d'impression
- Les dosettes de café
- Les mobil-homes



TROC & 'N BROC ? ENTREZ : C'EST GRATUIT !

LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI QUI N'EXISTE PAS ! CERTES, MAIS COMMENT FAIT-ON ? GRÂCE À UN PARTENARIAT ÉTROIT ENTRE LE SIDEFAGE ET UN GRAND NOMBRE DE PARTENAIRES, LA VILLE DE FERNEY - VOLTAIRE A EXPÉRIMENTÉ LE PREMIER TROC & NBROC DU TERRITOIRE EN JUIN DERNIER, UN ESPACE DE GRATUITÉ OÙ LES OBJETS INUTILISÉS DE NOS PLACARDS S'ÉCHANGENT ENTRE VOISINS.



Le samedi 1^{er} juin 2013, la cour de l'école Florian de Ferney-Voltaire a accueilli de 9 heures à 16 heures les objets inutilisés par la population du quartier.

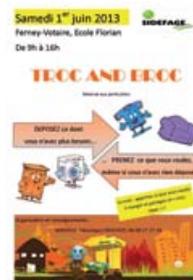
ECHANGES ET SOLIDARITÉ

Vêtements, vélos, livres et appareils électroménagers en bon état d'utilisation ont été déposés dans cette zone de gratuité, attendant de trouver un nouveau propriétaire. Il n'était pas nécessaire de déposer un objet pour repartir avec un objet intéressant. « Cet événement est né de la volonté des associations de valorisation et de quartier, de la ville, de la Communauté de communes et du Sidefage, explique Véronique FROCHOT, ambassadrice du tri du syndicat pour le lot n°1. Nous cherchions un projet pour travailler ensemble sur la prévention des déchets. On parle souvent de réutilisation, de trocs, d'échanges pour éviter le gaspillage mais sans offrir d'espace à la population pour permettre cette mise en œuvre. Aujourd'hui, c'est chose faite et nous en sommes tous fiers. En mettant en place une zone de gratuité, non seulement nous avons offert une deuxième vie à des objets qui auraient pu finir en déchèterie mais nous avons également renforcé la solidarité et le lien social entre les habitants d'un même quartier. »



UNE INITIATIVE QUI PERDURE

Ce Troc & n Broc a demandé six mois de préparation pour coordonner les différents partenaires. Les objets n'ayant pas trouvé de nouveaux propriétaires ont été confiés à l'Atelier de Collecte et de Récupération de Ferney. La joie de travailler ensemble sur cette action et le bon accueil qui lui a été réservé par la population permettent aujourd'hui de pérenniser l'événement. En effet, la 2^e édition aura lieu en juin prochain à Ferney-Voltaire. Cette expérience a même motivé d'autres secteurs du Sidefage à reproduire cette zone de gratuité. Un autre Troc & n Broc se déroulera le 5 avril 2014 sur la commune de Seyssel. En attendant d'autres bonnes volontés ! A vos échanges et à votre troc de broc !



PHILIPPE, COLLECTEUR DE CONTENEURS !

EMPLOYÉ DEPUIS 20 ANS PAR L'ENTREPRISE SERRAND À DORTAN (01), PHILIPPE BARY COLLECTE LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DU SIDEFAGE. POMPIER VOLONTAIRE DANS SA VIE PRIVÉE, IL AGIT AU QUOTIDIEN, AU VOLANT DE SON CAMION, POUR OFFRIR UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS RECYCLABLES, EN LEUR PERMETTANT D'ATTEINDRE LEUR FILIÈRE DE VALORISATION. RENCONTRE...

Sidefage Infos : Philippe, en quoi consiste votre travail ?

Philippe Bary : Je commence ma tournée de collecte le matin à six heures. Mon rôle est de soulever les conteneurs de collecte sélective bleu ou jaune, selon le planning, grâce à la grue de mon camion et de les vider dans la benne du camion. Une fois la benne pleine, je l'apporte au centre de tri de mon entreprise. Les déchets seront séparés alors par type de matériaux : aluminium, plastique, brique alimentaire, acier, papier... Mes journées se terminent aux alentours de quinze heures.

SI : Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

PB : D'abord, je suis originaire de Dortan. J'apprécie énormément de travailler dans mon secteur d'origine, près des miens, et en plus pour améliorer le cadre de vie et l'environnement. Ma mission me permet également beaucoup d'autonomie et j'aime travailler dehors. Chaque jour, je rencontre de nouvelles personnes sur ma tournée et je peux également les conseiller si elles me le demandent.

SI : Avez-vous vu une évolution dans les pratiques de tri des usagers ?

PB : Oui ! Je trouve que les consignes de tri sont de plus en plus respectées et c'est très bien. Avant, on trouvait n'importe quoi dans les Points d'Apport Volontaire : des ordures ménagères dans



le conteneur jaune, du verre dans le conteneur papier, des déchets qui s'amoncellent autour des points tri, les transformant en mini-décharge. Sur le territoire du Sidefage, la qualité s'est nettement améliorée. Je suis heureux de voir que les gens comprennent et s'engagent pour le tri. Même s'il y a encore quelques efforts à faire...

SI : Pouvez-vous nous en dire plus ?

PB : Il y a encore beaucoup de gros cartons marron, coupés en petits morceaux, dans les conteneurs jaunes. Du coup, cela les remplit très rapidement. On trouve également des bouteilles ou des flacons pleins. Comme on ne connaît pas le contenu exact de ces flacons, ils partent en erreur de tri alors qu'ils pourraient être recyclés s'ils avaient été préalablement vidés. C'est dommage ! Ah ! Et j'en profite pour faire passer un message : « S'il vous plaît mesdames et messieurs, évitez de vous garer longtemps sur les aires de collecte : avec le camion on ne peut plus manoeuvrer ! Et lorsque la grue est en marche, avec le conteneur dans les airs, il est impératif de ne pas s'approcher ! ».

le conteneur jaune, du verre dans le conteneur papier, des déchets qui s'amoncellent autour des points tri, les transformant en mini-décharge. Sur le territoire du Sidefage, la qualité s'est nettement améliorée. Je suis heureux de voir que les gens comprennent et s'engagent pour le tri. Même s'il y a encore quelques efforts à faire...





ECO-DÉFI RÉUSSI POUR OYONNAX !

Le Conseil Municipal des Jeunes de la commune d'Oyonnax a lancé, en partenariat avec le Sidefage, un grand Eco-défi aux habitants : récolter le plus de papier en une journée. Les usagers avaient rendez-vous le 21 septembre 2013 à Valexpo, de 10 heures à 17 heures pour déposer tous les papiers en leur possession afin qu'ils soient recyclés.

Résultat : 4260 kg de papier en une journée. Bravo aux jeunes pour cette initiative qui œuvre au développement durable de leur cité !

DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR !

Vous savez compostez et vous avez du temps pour partager vos connaissances et relayer localement les bonnes pratiques de compostage ? Alors rejoignez notre réseau officiel de guides-composteurs bénévoles ! Pour cela, il vous suffit de participer à deux demi-journées de formation animées par l'ambassadeur du compostage du Sidefage sur les communes de **Ferney-Voltaire, Seyssel, La Roche sur Foron, Frangy, Saint-Julien en Genevois, Nantua, Reignier, Chêne en Semine, Bellegarde sur Valserine, Boège, Oyonnax et Annemasse.**

Inscription et renseignements au 06 77 63 93 15
ou compostage@sidefage.fr



AGENDA : LE SIDEFAGE Y SERA !

Samedi 29 mars :
Foire - REIGNIER

Samedi 29 mars :
Journée Portes Ouvertes du Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain - NANTUA

Samedi 5 avril :
Troc & Broc - SEYSSEL

Samedi 5 avril :
Salon du tourisme local - SAINT JULIEN EN GENEVOIS

Samedi 12 avril :
Foire - SAINT PIERRE EN FAUCIGNY

Judi 8 mai :
Foire - FRANGY

SPÉCIAL " COMPOSTAGE " :
Samedi 5 avril :
Marché bio - SAINT JULIEN EN GENEVOIS

Les 12 et 13 avril :
Marché aux plantes - VETRAZ

Judi 1^{er} mai :
Foire - SEYSSEL

Vendredi 18 mai :
Journée Portes Ouvertes de la Maison Familiale et Rurale - BONNE

**ET SUR LES MARCHÉS HEBDOMADAIRES
DU TERRITOIRE -
PLUS D'INFOS SUR WWW.SIDEFAGE.FR**

UNE QUESTION À GAÏA ?

gaia@sidefage.fr



Pourquoi faut-il déposer les gros cartons en déchèterie ?

Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie pour qu'ils rejoignent leur filière de recyclage. En effet, les déposer en morceaux dans le conteneur de collecte jaune remplit le conteneur et entraîne un surcoût inutile de transport et de tri pour la collectivité.

SIDEFAGE INFOS EST UNE PUBLICATION DU SIDEFAGE

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod 01200 Bellegarde sur Valserine
Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

www.sidefage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : François Python
RÉDACTEUR EN CHEF : Stéphanie Ahond
CONCEPTION / RÉDACTION : ComenCom - Amélie Degeorges
CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert / IMPRESSION : Kalistene
Ce journal est imprimé sur un papier couché 100% recyclé.
Crédits photos : Alexi TAUZIN - Fotolia.com, B. Pichon, Serrand,
Eco-emballages, Fotolia, Sidefage.
ISSN : 2260-4197 - Semestriel.



SIDEFAGE

